

atih

AGENCE TECHNIQUE
DE L'INFORMATION
SUR L'HOSPITALISATION

117, bd Marius Vivier Merle 69329 LYON cedex 03
Siret n° 180 092 298 00033 - code APE : 8411Z

Support technique :

Agora : <https://applis.atih.sante.fr/agora>

Téléphone : 08 20 77 12 34

Courriel : support@atih.sante.fr

www.atih.sante.fr

Manuel d'utilisation de LOTAS HAD DPA 2022 V22.X.X.X

Les questions concernant LOTAS pourront être adressées sur la plateforme AGORA <https://applis.atih.sante.fr/agora>

Dans le dossier Agora > QUALHAS > HAD > Campagne 2022 > Problèmes informatiques

Pour réaliser le tirage au sort, il suffit de cliquer sur le bouton *[Nouveau tirage au sort]*.

Une fois le tirage au sort effectué, vous pouvez coller les résultats, dans un éditeur de texte, à partir du presse-papier Windows.

Identification établissement
 FINESS : 991922451
 ex-DGF ex-OQN

Emplacement des archives PAPRICA
 Utiliser l'emplacement par défaut (recommandé)
 P:\API\pole pmsi\LOTAS\2022\HAD\DPA_HAD\DGF

Tirages au sort
 Liste des Finess Géographiques 991922453 _

Historique des tirages au sort
 991922453- 23/02/2022 14:19:52

Nouveau tirage au sort
 Transmettre vers QUALHAS le tirage au sort sélectionné

NUMTAS	TYPECH	FINESSGEO	NUMADMIN	STRATE	SEXE
1	P	991922453	0000000000000...	AUTRE	M
2	P	991922453	0000000000000...	AUTRE	F
3	P	991922453	0000000000000...	AUTRE	M
4	P	991922453	0000000000000...	AUTRE	M
5	P	991922453	0000000000000...	AUTRE	F
6	P	991922453	0000000000000...	AUTRE	F
7	P	991922453	0000000000000...	AUTRE	M
8	P	991922453	0000000000000...	AUTRE	F
9	P	991922453	0000000000000...	AUTRE	F
10	P	991922453	0000000000000...	AUTRE	F
11	P	991922453	0000000000000...	AUTRE	F
12	P	991922453	0000000000000...	AUTRE	M

NB DOSSIERS TAS : 90 [ECHANT PRINC : 60 + ECHANT RESERV : 30]

Quitter

Vous pouvez également coller les résultats dans une feuille Excel®.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
	NUMTAS	TYPECH	FINESSGEO	NUMADMN	STRATE	SEXE	AGE	DATENT	MOD_ENT_PROV	DATSOR	MOD_SOR_DEST	GHPC
1												
2	1	P	991922453	114	AUTRE	M	64	13/08/2021	61	16/09/2021	8	1010
3	2	P	991922453	217	AUTRE	F	82	02/06/2021	71	14/06/2021	9	374
4	3	P	991922453	48	AUTRE	M	84	22/07/2021	8	29/07/2021	8	1010
5	4	P	991922453	183	AUTRE	M	53	13/10/2021	71	21/10/2021	8	284
6	5	P	991922453	241	AUTRE	F	22	18/03/2021	61	26/04/2021	71	1146
7	6	P	991922453	100	AUTRE	F	65	01/03/2021	8	17/03/2021	8	1009
8	7	P	991922453	190	AUTRE	M	70	30/11/2020	71	03/01/2021	9	411
9	8	P	991922453	89	AUTRE	F	70	12/02/2021	61	31/12/2099	8	410
10	9	P	991922453	78	AUTRE	F	77	28/10/2021	71	11/11/2021	8	1011
11	10	P	991922453	40	AUTRE	F	50	27/11/2021	61	17/12/2021	61	367
12	11	P	991922453	228	AUTRE	F	72	05/07/2021	71	13/07/2021	9	369
13	12	P	991922453	196	AUTRE	M	83	12/03/2021	71	30/04/2021	8	1010
14	13	P	991922453	50	AUTRE	M	78	08/04/2021	71	06/05/2021	8	878
15	14	P	991922453	99	AUTRE	F	31	04/04/2021	71	27/04/2021	71	408
16	15	P	991922453	236	AUTRE	M	82	17/12/2020	71	07/01/2021	8	285
17	16	P	991922453	52	AUTRE	M	83	14/12/2020	8	31/01/2021	61	1012
18	17	P	991922453	169	AUTRE	M	80	20/09/2021	8	18/11/2021	8	1985
19	18	P	991922453	57	AUTRE	F	87	31/03/2021	71	05/05/2021	8	876
20	19	P	991922453	204	AUTRE	F	73	07/05/2021	8	02/06/2021	8	1010
21	20	P	991922453	67	AUTRE	F	65	04/06/2021	61	26/07/2021	8	1216
22	21	P	991922453	171	AUTRE	F	87	13/04/2021	8	21/04/2021	9	411
23	22	P	991922453	151	AUTRE	F	57	13/09/2021	61	27/09/2021	8	297
24	23	P	991922453	238	AUTRE	F	85	19/12/2020	87	15/01/2021	71	1985
25	24	P	991922453	27	AUTRE	M	88	20/04/2021	87	02/06/2021	87	1013
26	25	P	991922453	11	AUTRE	M	56	22/12/2020	71	03/01/2021	61	373
27	26	P	991922453	72	AUTRE	F	51	09/06/2021	61	23/07/2021	61	445
28	27	P	991922453	318	AUTRE	F	88	18/08/2021	8	04/08/2021	61	368

Le tirage au sort et LOTAS DPA

Le tirage au sort est commun pour les 4 indicateurs avec des critères d'exclusion secondaires lors de la saisie.

Séjours analysés compris entre le 1^{er} février au 30 novembre 2021

❖ Échantillon principal : 60 séjours

L'échantillon principal est constitué de séjours de patients adultes, hospitalisés au moins 8 jours en HAD, séjours non précédés d'un autre séjour en HAD dans le mois précédent et non suivis d'un séjour en HAD dans le mois suivant.

Sont exclus :

- Les séjours inférieur ou égal à 7 jours ;
- les séjours des patients ayant moins de 18 ans au moment du séjour
- les séjours précédés et/ou suivi par un autre séjour sur une période d'un mois
- les séjours avec un GHPC erreur ;

• Échantillon de réserve n°1 : 30 séjours

Les modalités de tirage au sort sont identiques à celles de l'échantillon principal.

Il n'y pas besoin de liste de réserve supplémentaire pour DTN

Annexes

Installation du logiciel LOTAS

1. Accédez à la plateforme de téléchargement en tapant l'adresse suivante :
https://www.atih.sante.fr/plateformes-de-transmission-et-logiciels/logiciels-espace-de-telechargement/id_lot/3336
2. Cliquez sur la lettre « L ».
3. Cliquez sur le lien hypertexte « LOTAS xxx » correspondant.

Accueil

Logiciels - Espace de téléchargement

Information pour le produit : LOTAS HAD DPA 22.0.0.0

LOTAS HAD DPA 22.0.0.0

LOTAS HAD DPA est un logiciel de tirage au sort des dossiers pour le thème : "Dossier du Patient HAD 2022" (données 2021)

NOUVEAU : Avant de pouvoir transmettre et de commencer la saisie de vos dossiers, il est désormais nécessaire que les coordonnées (mails et téléphones) saisies sur PLAGE, pour votre établissement, soient vérifiées et validées. Un administrateur e-PMSI (Plage) de votre établissement doit se connecter sur Qualhas (les thèmes 2022), et valider les coordonnées qui lui seront présentées. En cas d'information manquante, il doit les saisir au niveau de Plage préalablement.

Attention : Seuls les utilisateurs ayant le rôle Administrateur du domaine Administration (les administrateurs e-PMSI ou autrement dit Plage) auront accès à cette liste et au bouton de validation sur Qualhas pour des raisons de confidentialité.

- Une fois le tirage au sort effectué, vous pouvez coller les résultats, dans un éditeur de texte ou bien Excel®, à partir du presse-papier Windows.

Il est recommandé d'installer le logiciel LOTAS sur le poste informatique à partir duquel vous réalisez les traitements PAPRICA. LOTAS utilisant les fichiers de sauvegarde de la période M12 de l'année 2021.

Nous vous rappelons la page de l'HAS pour l'IPAQSS : http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_970481f/paass-recueils-des-indicateurs

INFORMATION: Le programme d'installation fourni permet l'installation complète du logiciel.

REQUIS:
Ce lot nécessite la mise à jour du .NET Framework 4.8 : <https://dotnet.microsoft.com/en-us/download/dotnet-framework/net48>

Choisir un autre produit

4. Enregistrez ou exécutez le fichier d'installation.

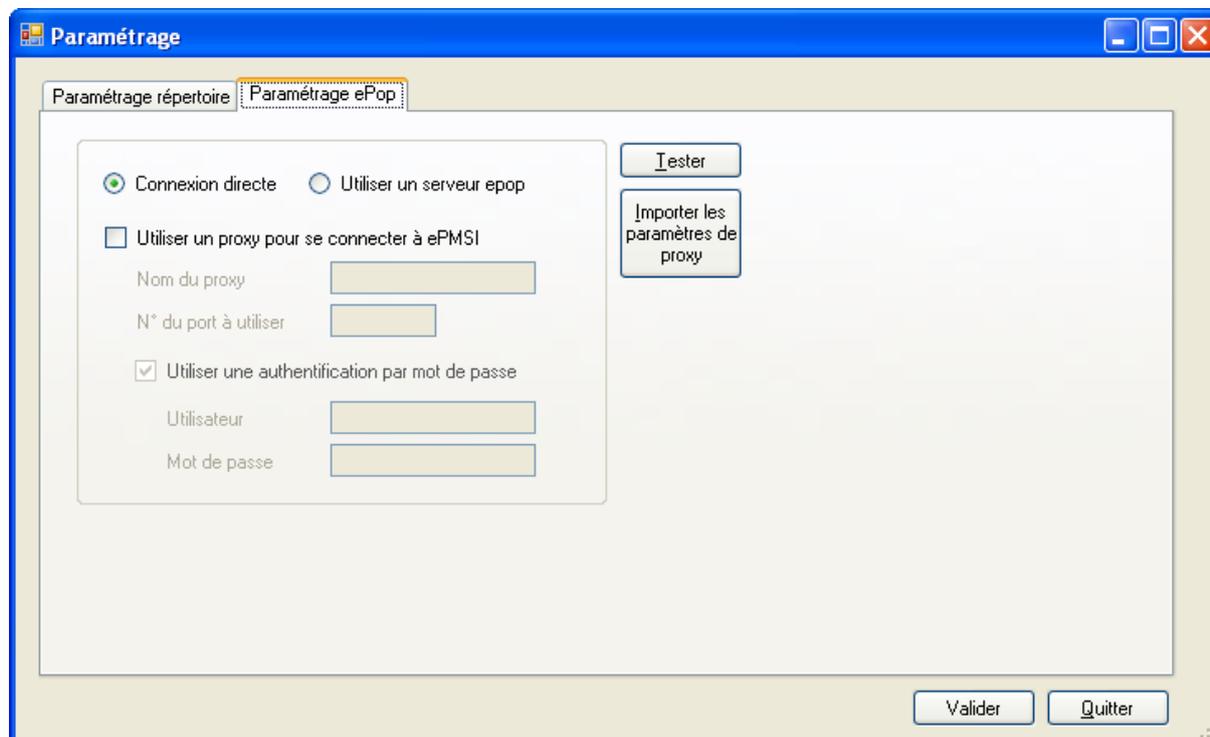
Prérequis

Le poste informatique doit obligatoirement avoir un accès à Internet afin de récupérer les signatures et de pouvoir transférer ses fichiers à la plateforme e-PMSI.

Les fichiers de sauvegarde PAPRICA ou PAPRICA ex-OQN doivent être à disposition de l'application LOTAS.

Paramétrage e-POP

Désormais le logiciel e-POP est intégré dans LOTAS, vous devez donc renseigner les paramètres e-POP au niveau de chaque logiciel. Pour cela cliquez sur le menu « Paramétrage » comme ci-dessous :



La fenêtre de paramétrage du logiciel s'affiche, cliquez sur l'onglet « Paramétrage ePop ».

Paramétrage du client e-POP

Les applications livrées par l'ATIH possèdent toutes un écran permettant de paramétrer la transmission de fichiers vers e-PMSI. Ce paramétrage est réalisé une fois pour toute avant la première transmission.

L'écran en question peut avoir deux formes différentes selon que l'on choisit la transmission directe (l'ordinateur a accès à Internet) ou bien la transmission via un serveur e-POP (l'ordinateur n'a pas accès à Internet).

Connexion directe

L'option « Connexion directe » est sélectionnée par un clic de la souris.

Paramètres de connexion au serveur ePOP

Utiliser un serveur ePOP Connexion directe

Utiliser un proxy pour se connecter à ePMSI

Nom du proxy

N° du port à utiliser

Utiliser une authentification par mot de passe

Utilisateur

Mot de passe

Tester

Importer les paramètres de proxy

Case à cocher « Utiliser un proxy pour se connecter à ePMSI » : cette case doit être cochée si l'utilisation d'un serveur Proxy est nécessaire pour accéder à e-PMSI ou plus généralement à Internet. Le fait de cocher cette case donne accès au reste du paramétrage.

Zone de saisie « Nom du proxy » : il s'agit du nom du Proxy à utiliser pour le transfert vers e-PMSI. Cette information est soit récupérée automatiquement à l'aide du bouton « Importer les paramètres de proxy », soit obtenue auprès du responsable informatique de l'établissement de santé.

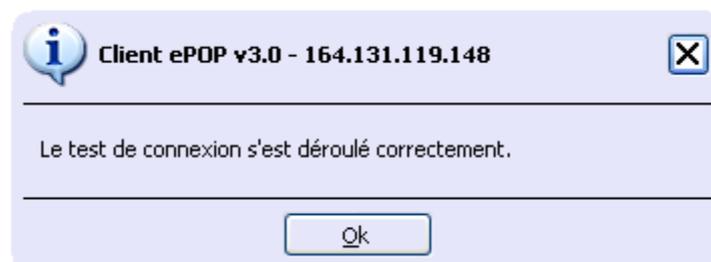
Zone de saisie « N° du port à utiliser » : il s'agit d'un n° compris entre 0 et 65535 à utiliser pour communiquer avec le Proxy. Cette information est soit récupérée automatiquement à l'aide du bouton « Importer les paramètres de proxy », soit obtenue auprès du responsable informatique de l'établissement de santé.

Case à cocher « Utiliser une authentification par mot de passe » : cette case doit être cochée si l'utilisation du Proxy nécessite de s'identifier à l'aide d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe. Elle donne accès aux deux zones de saisie suivantes.

Zone de saisie « Utilisateur » : utilisez cette zone de saisie pour indiquer au programme le nom d'utilisateur nécessaire à l'authentification auprès du Proxy.

Zone de saisie « Mot de passe » : utilisez cette zone de saisie pour indiquer au programme le mot de passe nécessaire à l'authentification auprès du Proxy.

Bouton « Tester » : un clic sur ce bouton permet de réaliser un test de connexion vers e-PMSI. La réussite de ce test aboutit au message suivant :

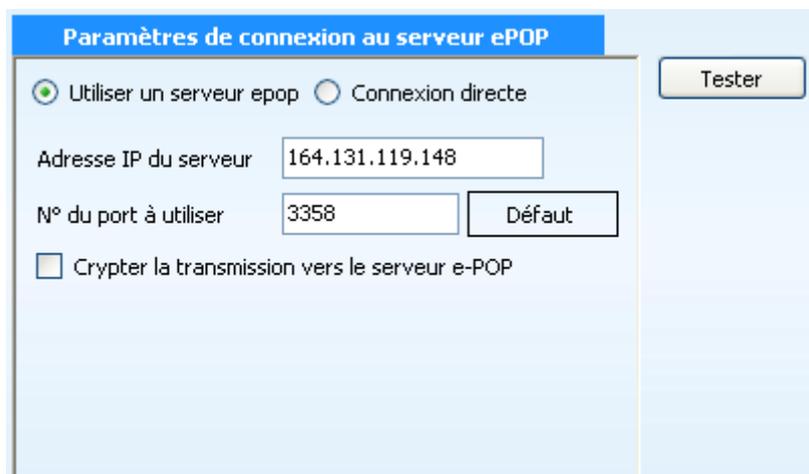


En cas d'erreur, un message indiquant l'origine du problème est affiché. La liste exhaustive des problèmes pouvant être rencontrés lors du test de connexion ne peut être énoncée ici.

Bouton « Importer les paramètres de proxy » : un clic sur ce bouton permet de récupérer automatiquement les paramètres du Proxy défini par défaut sur l'ordinateur. Cette récupération peut en outre ne pas aboutir. Les informations obtenues sont le plus souvent celles indiquées dans le paramétrage de Internet Explorer.

Utiliser un serveur e-POP

L'option « Utiliser un serveur epop » est sélectionnée par un clic de la souris.



Zone de saisie « Adresse IP du serveur » : il s'agit de l'adresse réseau de l'ordinateur exécutant le serveur e-POP. Cette adresse peut être obtenue auprès de votre service informatique ou plus simplement en lisant le titre de l'écran principal du programme serveur e-POP lorsque l'écoute est lancée.



- Une adresse IP (Internet Protocol) est constituée de 4 nombres compris entre 0 et 255 séparés par des points. Elle identifie un ordinateur sur un réseau local ou bien sur Internet.

Zone de saisie « N° du port à utiliser » : il s'agit d'un numéro arbitraire compris entre 0 et 65535. Ce numéro est un canal à travers lequel sera réalisée la communication entre le client et le serveur e-POP. Ce choix doit être identique sur le client et le serveur.

- Dans un souci de simplification, il est conseillé de conserver le numéro de port par défaut attribué par l'ATIH (3358).
- Ce port doit être ouvert sur l'ordinateur client et sur l'ordinateur exécutant le serveur (voir plus bas la problématique des pare-feux).

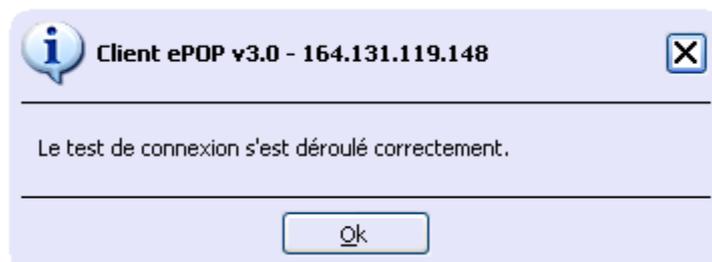
Bouton « Défaut » : ce bouton permet par un simple clic de replacer la valeur de port par défaut (3358) dans la zone de saisie du numéro de port.

Case à cocher « Crypter la transmission vers le serveur e-POP » : si cette case est cochée, la transmission du fichier sur le réseau local entre le client et le serveur e-POP sera brouillée et ne pourra ainsi pas être interceptée.

- Le risque d'interception des communications sur un réseau local est extrêmement faible et nécessiterait l'intervention d'un expert équipé en conséquence.
- Le cryptage de données ralentit de façon considérable la transmission du fichier vers e-PMSI.

- **Pour ces raisons, il est déconseillé de cocher cette case sauf indication contraire du responsable des systèmes informatiques.**

Bouton « Tester » : un clic sur ce bouton permet d'effectuer un test de connexion vers e-PMSI. La réussite de ce test aboutit au message suivant :



En cas d'erreur, un message indiquant l'origine du problème est affiché. La liste exhaustive des problèmes pouvant être rencontrés ne peut être énoncée ici. Voici cependant une explication des messages d'erreur les plus fréquemment rencontrés au lancement du test :

- ***Une tentative de connexion a échoué car le parti connecté n'a pas répondu convenablement au-delà d'une certaine durée ou une connexion établie a échoué car l'hôte de connexion n'a pas répondu :***

Ce message s'affiche si l'adresse IP entrée dans la zone de saisie ne correspond à aucun ordinateur du réseau informatique de l'établissement de santé.

- ***Aucune connexion n'a pu être établie car l'ordinateur cible l'a expressément refusée :***

Ce message s'affiche si l'ordinateur identifié par l'adresse IP entrée dans la zone de saisie n'exécute pas le serveur e-POP, ou bien si le serveur e-POP est effectivement exécuté mais que l'écoute n'est pas lancée. Il est aussi possible que le port choisi soit différent sur le serveur et sur le client ou bien que le pare-feu de l'un des deux ordinateurs interdise la communication via ce port.

- ***Le client xxx.xxx.xxx.xxx:pppp n'est pas autorisé à se connecter au serveur e-POP :***

Le serveur e-POP possède une liste de clients autorisés à se connecter. Si cette liste est activée et que l'adresse IP de l'ordinateur depuis lequel la connexion est testée n'y figure pas, ce message apparaît.

Pour plus d'information, veuillez lire la documentation du logiciel e